

Formation Continue

Activité Physique sur Prescription Médicale

DESCRIPTION :

À ce jour, la prise en compte des pathologies chroniques dans l'animation sportive est un véritable enjeu de santé publique. Cette qualification fédérale complémentaire permettra de faire valoir une expertise, reconnue par les réseaux de santé des différents territoires. Elle s'inscrit dans le cadre de loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et du décret n°2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une ALD.

DATES (prévisionnelles) :

La formation se découpe en modules selon le planning suivant :

- APSPM – POSITIONNEMENT – à partir du 15 septembre 2024
- APSPM - SESSION 1 - 11/10/2024 au 13/10/2024
- APSPM - MODULE 2 - 15/11/2024 au 16/11/2024
- APSPM - EVALUATION - 11/01/2025

LIEUX :

Maison des Sports de Nantes, 44100 – NANTES

DUREE :

Nombre d'heures de présence en formation : 32,00 heures (+10,00 heures de stages)

Nombre de journées de présence en formation : 4,50 jours

TARIF :

800,00€

(500,00€ si vous disposez d'une licence cadre technique et exercez dans un club Sports pour Tous)

Date limite d'inscription : 15/09/2024

Contact inscription : pat.na@sportspourtous.org

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS

[Cliquez ICI](#)



L'équipe de formation

Les formations sont portées par le Comité Régional Sports pour Tous des Pays de la Loire et animées par son équipe de formation.

L'Equipe de Formation Régionale est formée et issue des filières universitaires et/ou professionnelles. Vous serez en lien avec :

- Un coordonnateur en charge de programmer, mettre en œuvre et évaluer la formation
- Un référent administratif en charge de faire le suivi administratif et financier des stagiaires pendant la formation
- Des formateurs et des évaluateurs

Les financements

- Le CQP ALS ouvre droit aux dispositifs de financements habituels de la formation professionnelle : plan de formation, période de professionnalisation, aides individuelles du Conseil Régional, compte personnel de formation (CPF) etc.
- Ces Formations Professionnelles Continues ouvrent droit aux dispositifs de financement habituels de la formation professionnelle : OPCO (AFDAS), période de professionnalisation, aides individuelles pôle emploi etc.

Retrouvez toutes les informations ICI

CONTACTS

° Céline BESANÇON

Coordonnatrice régionale des projets pour le développement de la pratique
Responsable des formations
celine.besancon@sportspourtous.org / 06 07 32 31 25

° Karine DESCHAMPS

Responsable pôle administratif territorial (inscriptions)
pat.na@sportspourtous.org / 06 45 97 58 61



FÉDÉRATION FRANÇAISE
SPORTS POUR TOUS
PAYS DE LA LOIRE